

Annexe ~~N°~~ 5 LECÉ B J ew m h



MAIRIE de VENDRES

Vendres, le 28 novembre 2019

POLICE MUNICIPALE

Dossier suivi par : Lilian FRAIZIER

Tél : 04 67 32 60 50

Mail : police.municipale@vendres.com

Objet : Affichage « avis d'enquête publique »

CERTIFICAT

Je soussigné Lilian FRAIZIER, Agent assermenté de la police Municipale de la Commune de VENDRES certifie avoir affiché ce jour, à 11 heures 30 min, l'avis d'enquête publique aux lieux suivants :

- Un avenue du Port (au Port du Chichoulet).
- Un avenue de la Méditerranée (face au camping « La Yole »).
- Un avenue des Oliviers (entrée Parc de Vénus).
- Un aux écoles élémentaires.
- Un rue du Stade (derrière l'école primaire).
- Un avenue du Languedoc (face au stade).
- Un le long de la D37 (face au collège).
- Un au niveau du rond-point de l'entrée du collège.
- Un chemin des Crusanotes (« Vignes Grandes »).
- Un sur la vitrine extérieure de la Mairie.
- Deux avenue de l'Europe (Zone « Via Europa »).

Deux planches de 6 photographies sont jointes au présent arrêté.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

L'Agent,

Lilian FRAIZIER



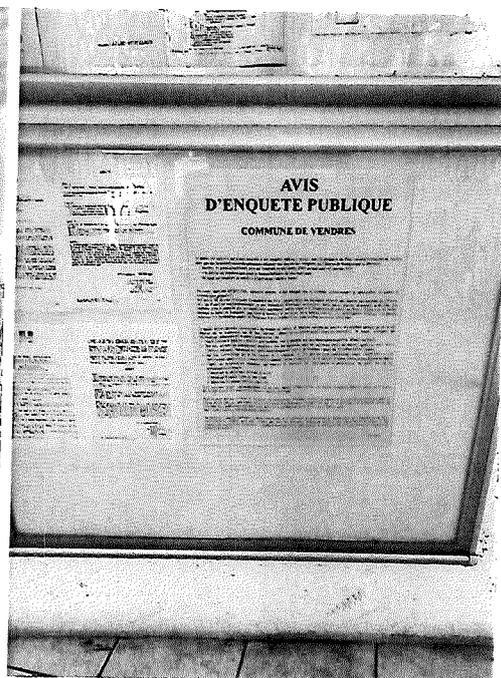
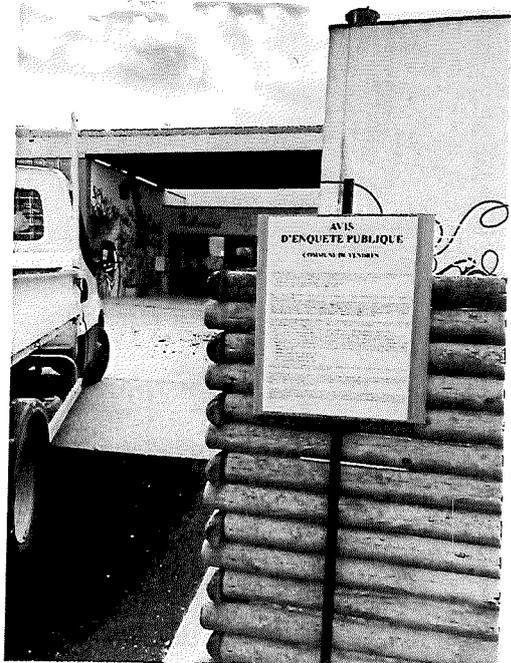
Annexe

~~11~~

5

~~11~~

Photographies « Avis d'enquête publique » (suite)



constat du 28/11/19

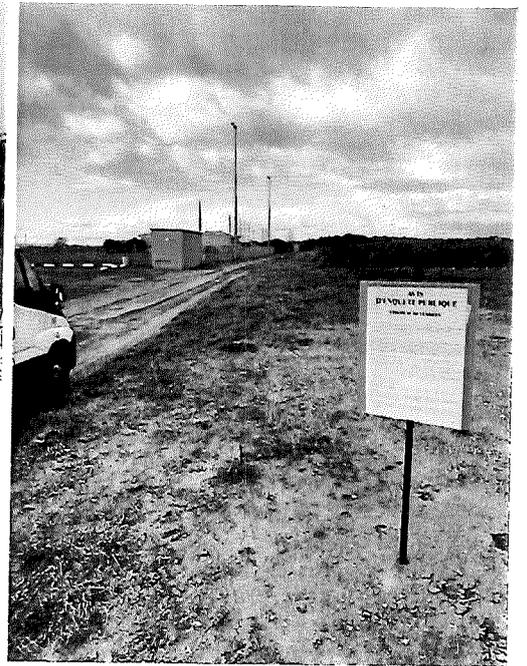
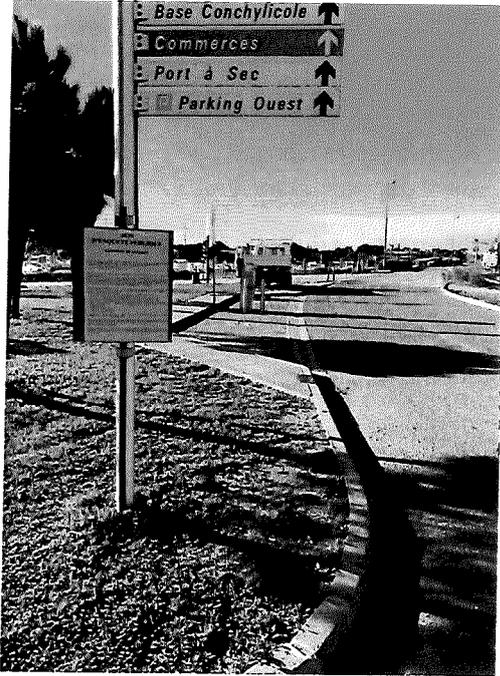
3/3

~~11~~

~~W~~ (5)

~~W~~

Photographies « Avis d'enquête publique »



Constat du 28/11/19

2/3



Annexe 7

de tous produits, de tous matériels, de tous accessoires se rapportant aux véhicules électriques visés ci-avant ainsi qu'aux deux roues, l'exploitation d'un réseau de franchise, l'acquisition, la location de licences de marques, la réalisation de toutes prestations de services ainsi que le négoce de tous produits, de tous matériels, et de tous accessoires se rapportant aux véhicules électriques visés ci-avant ainsi qu'aux deux roues, la participation, directe ou indirecte, de la société dans toutes opérations commerciales ou nouvelles, d'apports, de commandite, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance ou d'association en participation, de création de groupements d'intérêt économique ou autrement, et généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, économiques ou juridiques, financières, industrielles, civiles ou commerciales, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets spécifiés ou à tout autre objet similaire, complémentaire ou connexe.

Exercice du droit de vote : le droit de vote attaché aux actions de capital ou de jouissance est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent et chaque action donne droit à une voix au moins.

Clause restreignant la libre disposition des actions : toute cession ou transmission à titre gratuit ou onéreux des actions de la société, même entre associés, est soumise au respect du droit de préemption conféré aux associés. Les actions ne peuvent être cédées, y compris entre associés, soit à titre gratuit soit à titre onéreux, sauf en cas de cession ou donation à un ascendant ou à un descendant, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

Président : la société GRIM HOLDING, société par actions simplifiée au capital de 8.902.800 € dont le siège social est à LATTES (34970), 448, route du Pont de Guerre, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MONTPELLIER sous le No 492 984 224 RCS MONT-

PELLIER, représentée par M. Marc GREGOIRE, président.
RCS : MONTPELLIER.
Pour avis : la présidente.

1-250

Michel GALY

Mandataire Judiciaire au redressement et à la liquidation des entreprises
47, avenue Jean Moulin
BP 40446 - 34505 BEZIERS Cedex
☎ 04.67.76.52.42 - 04.67.76.43.32
☎ 04.67.62.17.22

AVIS DE DEPOT DE L'ETAT DES CREANCES SALARIALES

SAS NS COM, 11, rue de Chiminie
Zl des Sept Fonts - 34300 AGDE
L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du tribunal de commerce de BEZIERS (Article L.621-127 et Article D.78-3 ème alinéa).
Le mandataire judiciaire : **M. GALY.**

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
COMMUNE DE VENDRES**

Enquête publique unique relative au projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de VENDRES ainsi qu'à la modification du périmètre délimité des abords des remparts du Château de Vendres.

Par arrêté en date du 25 novembre 2019, le maire de VENDRES a prescrit l'ouverture d'une enquête publique unique sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme ainsi que sur la modification du périmètre délimité des abords des remparts du Château de Vendres qui se déroulera :

- Du 13 décembre 2019 au 15 janvier 2020 soit pendant 34 jours consécutifs.
- A la mairie de VENDRES 1, place du 14 Juillet aux jours et heures habituels d'ouverture soit lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00.

M. Bernard DEWINTRE, militaire retraité, a été désigné par le tribunal administratif de MONTPELLIER en qualité de commissaire enquêteur.

La personne responsable du projet auprès de laquelle les informations peuvent être demandées est M. Fabien CORONAS, responsable du service urbanisme.

Dossier d'enquête

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête, visé par le commissaire enquêteur, comprenant toutes les pièces du PLU et de la modification du périmètre délimité des abords des remparts du Château de Vendres ainsi que les avis de l'autorité environnementale et des personnes publiques associées ou consultées sur la procédure sera consultable :

- En mairie de VENDRES suivant les horaires d'ouverture précités.
- Sur le site internet de la commune sur le lien suivant : <https://www.vendres.com/Urbanisme.php#PLU>.

Observations du public

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations, faire des propositions ou contre-propositions :

- Sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, déposé en mairie ;
- Par voie postale au commissaire enquêteur qui les annexera dans les meilleurs délais au registre après les avoir visés à l'adresse suivante : M. le commissaire enquêteur mairie de VENDRES, 1, place du 14 Juillet, 34350 VENDRES ;
- Par voie électronique sur le site internet de la commune au lien suivant www.vendres.com onglet « CONTACT ». Ces observations, après visa du commissaire enquêteur seront retranscrites sur le registre d'observations papier déposé en mairie ;
- Auprès du commissaire enquêteur qui recevra en personne les observations et propositions du public lors de ses permanences en mairie :
 - Vendredi 13 décembre 2019 de 9 h à 12 h.
 - Vendredi 3 janvier 2020 de 14 h à 18 h.
 - Mercredi 15 janvier 2020 de 14 h à 18 h.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de VENDRES dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête publique.

A l'expiration du délai d'enquête, le registre sera clos et signé par le commissaire enquêteur qui disposera alors de trente jours pour établir et transmettre son rapport et ses conclusions motivées dont les copies seront déposées à la mairie pour y être tenues à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Une publication sera également faite sur le site Internet de la mairie.

Au terme de l'enquête publique, le conseil municipal de la commune de VENDRES se prononcera par délibération sur la modification du périmètre délimité des abords des remparts du Château de Vendres et l'approbation du projet de PLU éventuellement modifié pour tenir compte des avis des personnes publiques associées, des observations du public et des conclusions motivées du commissaire enquêteur.

Le Maire.



Retrouvez chaque semaine
les **VENTES AUX ENCHÈRES** sur
www.heraultjuridique.com

BONNES AFFAIRES

Loisirs

Art, collections et grands crus

ACHAT, Particularisme chez la collectionneur, tous types d'objets, photos et cartes anciennes, FAUCI, WEST CASH et RAPIDE, 06.20.21.22.42

ACHETE COLLECTIONS importantes: "IMPRIMERIES", livres et objets vintage, VIGNERIES, Antiquaire et Fleurbaey, DOCUMENTS HISTORIQUES, LIVRES, LAINES, CARTES POSTALES, EXPERTISE gratuite, 06.20.21.22.42



Part. Achete et vendez: collection vintage, vêtements, bijoux, etc. - même adresse que ci-dessus, adresse salon, 10 rue de la République, Montpellier, 34000, contact: 06.20.21.22.42



Part. Partenaire de plusieurs entreprises locales, offre de services adaptés, 10 rue de la République, Montpellier, 34000, contact: 06.20.21.22.42

Services

Employé(e) de maison

1000€ de salaire, travail régulier, 10 rue de la République, Montpellier, 34000, contact: 06.20.21.22.42



France, les 1000€ de salaire, 10 rue de la République, Montpellier, 34000, contact: 06.20.21.22.42

Assurance de vie, 10 rue de la République, Montpellier, 34000, contact: 06.20.21.22.42

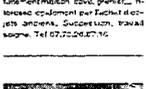
Cherchez Dame avec à domicile à Montpellier, logement parfait, Tel: 06.20.21.22.42

Transport Déménagement

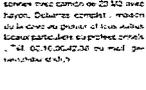
Part. More et Fils service professionnel, service DÉMÉNAGEMENT et TRANSPORT de meubles, Tel: 06.21.34.50.47

Travaux Maison extérieur

Part. Realise travaux de peinture, plâtrerie, isolation par l'extérieur, etc. - 06.20.21.22.42



SARIT JUST Part, spécialiste de l'immobilier, 10 rue de la République, Montpellier, 34000, contact: 06.20.21.22.42



Part. Déménagement, travaux extérieurs, 10 rue de la République, Montpellier, 34000, contact: 06.20.21.22.42

Troisième Age

Aide aux personnes âgées, 10 rue de la République, Montpellier, 34000, contact: 06.20.21.22.42

UN CONSEIL POUR MEUX VENDRE

Indiquez toujours clairement sur votre annonce que vous vendez, 10 rue de la République, Montpellier, 34000, contact: 06.20.21.22.42

Indiquez toujours clairement sur votre annonce que vous vendez, 10 rue de la République, Montpellier, 34000, contact: 06.20.21.22.42

ANNONCES OFFICIELLES ET LEGALES

Midi Libre et Midi Libre Dorcadore, journaux hebdomadaires à publier les annonces légales par annonce préalable. Contact: 06.20.21.22.42

MARCHÉS PUBLICS

MAPA > 90 K€

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Commune de Saint Martin de Londres Transformation du terrain de grands jeux gazonné en gazon synthétique

Maire de Saint Martin de Londres, M. Jean-Luc PODER, Maire 34300 SAINT MARTIN DE LONDRES, Tel: 04.67.55.02.10

Langues pouvant être utilisées dans l'offre et la candidature: français. Délai de validité: 10 jours

La rapidité, c'est notre quotidien. Nous vous assurons les meilleurs délais de parution. Nous vous devons rapidement une attestation de parution et des exemplaires justificatifs de journaux.

Avis d'attribution



AVIS D'ATTRIBUTION

SETTE AGGLOMERATION MEDITERRANEE, M.L. Directeur 4 avenue d'Agde BP 600 34110 FRONTIGNAN

Objet: Nominer de la consultation: 19AC051 SIGNALISATION ROUTIERE POUR LE GROUPEMENT DE COMMUNES DE SETTE AGGLOMERATION MEDITERRANEE

Installation de signalisation routière. Lot n°1: 19AC051-L1 - Travaux de signalisation routière

Lot n°2: 19AC051-L2 - Travaux de signalisation routière. Lot n°3: 19AC051-L3 - Travaux de signalisation routière

Lot n°4: 19AC051-L4 - Travaux de signalisation routière. Lot n°5: 19AC051-L5 - Travaux de signalisation routière

Lot n°6: 19AC051-L6 - Travaux de signalisation routière. Lot n°7: 19AC051-L7 - Travaux de signalisation routière

Lot n°8: 19AC051-L8 - Travaux de signalisation routière. Lot n°9: 19AC051-L9 - Travaux de signalisation routière

Lot n°10: 19AC051-L10 - Travaux de signalisation routière. Lot n°11: 19AC051-L11 - Travaux de signalisation routière

Lot n°12: 19AC051-L12 - Travaux de signalisation routière. Lot n°13: 19AC051-L13 - Travaux de signalisation routière

Lot n°14: 19AC051-L14 - Travaux de signalisation routière. Lot n°15: 19AC051-L15 - Travaux de signalisation routière

Lot n°16: 19AC051-L16 - Travaux de signalisation routière. Lot n°17: 19AC051-L17 - Travaux de signalisation routière

Lot n°18: 19AC051-L18 - Travaux de signalisation routière. Lot n°19: 19AC051-L19 - Travaux de signalisation routière

Lot n°20: 19AC051-L20 - Travaux de signalisation routière. Lot n°21: 19AC051-L21 - Travaux de signalisation routière

Lot n°22: 19AC051-L22 - Travaux de signalisation routière. Lot n°23: 19AC051-L23 - Travaux de signalisation routière

Lot n°24: 19AC051-L24 - Travaux de signalisation routière. Lot n°25: 19AC051-L25 - Travaux de signalisation routière

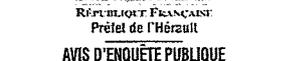
Lot n°26: 19AC051-L26 - Travaux de signalisation routière. Lot n°27: 19AC051-L27 - Travaux de signalisation routière

Lot n°28: 19AC051-L28 - Travaux de signalisation routière. Lot n°29: 19AC051-L29 - Travaux de signalisation routière

Lot n°30: 19AC051-L30 - Travaux de signalisation routière. Lot n°31: 19AC051-L31 - Travaux de signalisation routière

Lot n°32: 19AC051-L32 - Travaux de signalisation routière. Lot n°33: 19AC051-L33 - Travaux de signalisation routière

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

préalable à la déclaration d'utilité publique du projet d'aménagement de la ZAC Les Conques sur la commune de Lansargues

Le présent avis d'enquête a pour objet de recueillir les observations et propositions des personnes intéressées

Le dossier de l'enquête est accessible au public à la mairie de Lansargues

Le dossier de l'enquête est accessible au public à la mairie de Lansargues

Le dossier de l'enquête est accessible au public à la mairie de Lansargues

Le dossier de l'enquête est accessible au public à la mairie de Lansargues

Le dossier de l'enquête est accessible au public à la mairie de Lansargues

Le dossier de l'enquête est accessible au public à la mairie de Lansargues

Le dossier de l'enquête est accessible au public à la mairie de Lansargues

Le dossier de l'enquête est accessible au public à la mairie de Lansargues

Le dossier de l'enquête est accessible au public à la mairie de Lansargues

Le dossier de l'enquête est accessible au public à la mairie de Lansargues

Le dossier de l'enquête est accessible au public à la mairie de Lansargues

Le dossier de l'enquête est accessible au public à la mairie de Lansargues

Le dossier de l'enquête est accessible au public à la mairie de Lansargues

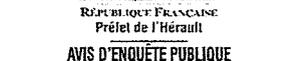
Le dossier de l'enquête est accessible au public à la mairie de Lansargues

Le dossier de l'enquête est accessible au public à la mairie de Lansargues

Le dossier de l'enquête est accessible au public à la mairie de Lansargues

Le dossier de l'enquête est accessible au public à la mairie de Lansargues

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

préalable à l'autorisation environnementale délivrée au titre des articles L181-1 et suivants du code de l'environnement

Le présent avis d'enquête a pour objet de recueillir les observations et propositions des personnes intéressées

Le dossier de l'enquête est accessible au public à la mairie de Lansargues

Le dossier de l'enquête est accessible au public à la mairie de Lansargues

Le dossier de l'enquête est accessible au public à la mairie de Lansargues

Le dossier de l'enquête est accessible au public à la mairie de Lansargues

Le dossier de l'enquête est accessible au public à la mairie de Lansargues

Le dossier de l'enquête est accessible au public à la mairie de Lansargues

Le dossier de l'enquête est accessible au public à la mairie de Lansargues

Le dossier de l'enquête est accessible au public à la mairie de Lansargues

Le dossier de l'enquête est accessible au public à la mairie de Lansargues

Le dossier de l'enquête est accessible au public à la mairie de Lansargues

Le dossier de l'enquête est accessible au public à la mairie de Lansargues

Le dossier de l'enquête est accessible au public à la mairie de Lansargues

Le dossier de l'enquête est accessible au public à la mairie de Lansargues

Le dossier de l'enquête est accessible au public à la mairie de Lansargues

Le dossier de l'enquête est accessible au public à la mairie de Lansargues

Le dossier de l'enquête est accessible au public à la mairie de Lansargues

Le dossier de l'enquête est accessible au public à la mairie de Lansargues

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

préalable à l'autorisation environnementale délivrée au titre des articles L181-1 et suivants du code de l'environnement

Le présent avis d'enquête a pour objet de recueillir les observations et propositions des personnes intéressées

Le dossier de l'enquête est accessible au public à la mairie de Lansargues

Le dossier de l'enquête est accessible au public à la mairie de Lansargues

Le dossier de l'enquête est accessible au public à la mairie de Lansargues

Le dossier de l'enquête est accessible au public à la mairie de Lansargues

Le dossier de l'enquête est accessible au public à la mairie de Lansargues

Le dossier de l'enquête est accessible au public à la mairie de Lansargues

Le dossier de l'enquête est accessible au public à la mairie de Lansargues

Le dossier de l'enquête est accessible au public à la mairie de Lansargues

Le dossier de l'enquête est accessible au public à la mairie de Lansargues

Le dossier de l'enquête est accessible au public à la mairie de Lansargues

Le dossier de l'enquête est accessible au public à la mairie de Lansargues

Le dossier de l'enquête est accessible au public à la mairie de Lansargues

Le dossier de l'enquête est accessible au public à la mairie de Lansargues

Le dossier de l'enquête est accessible au public à la mairie de Lansargues

Le dossier de l'enquête est accessible au public à la mairie de Lansargues

Le dossier de l'enquête est accessible au public à la mairie de Lansargues

Le dossier de l'enquête est accessible au public à la mairie de Lansargues

BONNES AFFAIRES

Loisirs

Art, collections et grands crus

ACHAT. Particulier achète pour sa collection, tous types d'appareils photo et caméra anciens...

ACHETE COLLECTIONS importantes. TIMBRES France et pays étrangers...

Part. Achète et réalise estimation valon, violoncelle, piano...

Part. Passionnée de poupées anciennes achète et réalise estimation valon...

Part. Passionnée de poupées anciennes achète et réalise estimation valon...

Homme 63 ans, cherche personne de compagnie, célibataire, quelques heures par semaine...

Employé(e) de maison

Prépare le laz-Propose Accompagnement et domicile tout le reste de la vie...

Auxiliaire de vie avec expérience et valeurs, garderie personnes âgées...

ANNONCES OFFICIELLES ET LEGALES

Midi Libre et Midi Libre Dimanche journaux habillés à publier les annonces légales par arrêté préfectoral...

MARCHÉS PUBLICS MAPA > 90 K€

AVIS D'APPÊL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Commune de Saint Martin de Londres Transformation du terrain de grands jeux gazonné en gazon synthétique

MAIRIE DE SAINT MARTIN DE LONDRES. Jean-Louis RODIER, Maire 34380 SAINT MARTIN DE LONDRES TEL : 04.67.55.00.10

Transport Déménagement

Part. Père et Fils sérieux proposent service DÉMÉNAGEMENT et TRANSPORT de meubles...

Travaux Maison extérieure

Part. réalise travaux de peinture int/ext, place plâtre, Travaux soignés...

SAINT JUST Part. débarrasage générale maison, cave, grenier...

Part. Déménagement toutes distances. Travail soigné à une ou 2 personnes...

Troisième âge

Aide soignante, verbale, garderie personnes âgées à domicile...

Dame avec expérience cherche emploi stable à domicile auprès de personnes âgées...

UN CONSEIL POUR MIEUX VENDRE: indiquez toujours clairement sur votre annonce le prix du bien que vous vendez

Avis d'attribution



AVIS D'ATTRIBUTION

SETE AGGLOPOLÉ MÉDITERRANÉE, M, le Directeur 4 avenue d'Alques BP 600 34110 FRONTIGNAN

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs. Objet : Niveau de la consultation : 19AC03 SIGNALISATION ROUTIERE POUR LE GROUPEMENT DE COMMUNES DE SETE AGGLOPOLÉ MÉDITERRANÉE

Montant HT : 352 200,00 Euros Sous-traitance : non. Intérêts financiers simplifiés

MAIRIE DE VENDRES

Enquêtes publiques

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Commune de Vendres Enquête publique unique relative au projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Vendres

Par arrêté en date du 25 novembre 2019, le Maire de Vendres a prescrit l'ouverture d'une enquête publique unique sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront déposés sur le site Internet des services de l'Etat dans l'Hérault, au lieu suivant :

Observations du public Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations, faire des propositions ou contre-propositions :

Sur le registre d'enquête à tout lieu, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, déposé en Mairie ; Par voie postale au commissaire enquêteur qui les annexera dans les meilleurs délais au registre après les avoir visés à l'adresse suivante :

Après du commissaire enquêteur qui recevra en personne les observations et propositions du public lors de ses permanences en Mairie :

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de Vendres dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête publique.

Une équipe dédiée de proximité pour vous accompagner : 04 67 07 69 38

LA RAPIDITÉ, C'EST NOTRE QUOTIDIEN



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

préalable à la déclaration d'utilité publique du projet d'aménagement de la « ZAC Les Conques sur la commune de Lansargues » au profit de la commune de Lansargues ou de son concessionnaire l'Or aménagement et de la cessibilité des biens bâtis et non bâtis nécessaires à la réalisation dudit projet au profit de l'établissement Public Foncier Occitanie intervenant pour le compte de la commune de Lansargues

Il sera procédé de lundi 16 décembre 2019 à 09h00 au vendredi 17 janvier 2020 à 17h00, soit durant trente-trois jours consécutifs à une enquête publique préalable :

à la déclaration d'utilité publique du projet d'aménagement de la ZAC Les Conques sur la commune de Lansargues, au bénéfice de son concessionnaire la société publique l'Or aménagement, et à la cessibilité des biens bâtis et non bâtis nécessaires à la réalisation dudit projet au profit de l'établissement Public Foncier Occitanie intervenant pour le compte de la commune de Lansargues

Le dossier d'enquête comprenant notamment avis émis par la Mission régionale d'audit environnemental Occitanie sera disponible au public à compter du lundi 16 décembre 2019 à 09h00 au vendredi 17 janvier 2020 à 17h00 :

à la mairie de Lansargues, siège de l'enquête, service accueil, aux horaires d'ouverture du public ; au lieu suivant : Hôtel de Ville - Place Saint Jean 34100 Lansargues

Le commissaire enquêteur recevra les observations et propositions du public à la mairie de Lansargues, lors de ses permanences aux dates et heures suivantes :

à la mairie de Vendres, siège de l'enquête, service accueil, aux horaires d'ouverture du public ; au lieu suivant : Hôtel de Ville - Place Saint Jean 34100 Lansargues

Le commissaire enquêteur recevra les observations et propositions du public à la mairie de Lansargues, lors de ses permanences aux dates et heures suivantes :

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront déposés sur le site Internet des services de l'Etat dans l'Hérault, au lieu suivant :

Observations du public Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations, faire des propositions ou contre-propositions :

Sur le registre d'enquête à tout lieu, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, déposé en Mairie ; Par voie postale au commissaire enquêteur qui les annexera dans les meilleurs délais au registre après les avoir visés à l'adresse suivante :

Après du commissaire enquêteur qui recevra en personne les observations et propositions du public lors de ses permanences en Mairie :

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de Vendres dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête publique.

Une équipe dédiée de proximité pour vous accompagner : 04 67 07 69 38

LA RAPIDITÉ, C'EST NOTRE QUOTIDIEN



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

préalable à l'autorisation environnementale délivrée au titre des articles L181-1 et suivants du code de l'environnement concernant le projet de reconstruction et modernisation du port de Plaisance de Frontignan présenté par le Service Public Industriel et Commercial de Frontignan Plaisance

Il sera procédé du lundi 16 décembre 2019 à 09h00 au vendredi 17 janvier 2020 à 16h15, soit 33 jours consécutifs, à une enquête publique sur le projet de reconstruction et de modernisation du port de Plaisance de Frontignan présenté par le Service Public Industriel et Commercial de Frontignan Plaisance.

Le projet consistera à reconstruire le port pour lui permettre d'augmenter sa capacité d'accueil tout en remplaçant et modernisant ses équipements. Cette reconstruction se fera en optimisant le plan d'eau existant sans perdre de vue la valeur de la ville de Frontignan d'agir pour le développement durable de la plaisance, du tourisme nautique et des industries locales.

Le dossier d'enquête comprenant notamment avis émis par la Mission régionale d'audit environnemental Occitanie sera disponible au public à compter du lundi 16 décembre 2019 à 09h00 au vendredi 17 janvier 2020 à 16h15 :

à la mairie de Frontignan, siège de l'enquête, Services Techniques, Service Action Frontignan, Quai de Caramus, aux horaires d'ouverture du public du mardi au mercredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h15, le jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, le vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h15 ; au lieu suivant : Hôtel de Ville - Place de l'Église, au lieu suivant : Impasse Henri-Louis de Launay - Consultation du public - Enquêtes publiques

Le commissaire enquêteur recevra les observations et propositions du public à la mairie de Frontignan, à l'adresse ci-dessus, lors de ses permanences aux heures suivantes :

à la mairie de Frontignan, siège de l'enquête, Services Techniques, Service Action Frontignan, Quai de Caramus - 34110 Frontignan

Le commissaire enquêteur recevra les observations et propositions du public à la mairie de Frontignan, à l'adresse ci-dessus, lors de ses permanences aux heures suivantes :

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront déposés sur le site Internet des services de l'Etat dans l'Hérault, au lieu suivant :

WIS ADMINISTRATIF

APPROBATION DU SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE REVISE

Conformément au R145-14 du Code de l'Urbanisme, la délibération n° M2019-563 du Conseil de Métropole du 16 novembre 2019 approuvant le Plan Local d'Urbanisme (PLU) et le zonage de la Commune de Fabrigues

AVIS D'AFFICHAGE

Conformément à l'article R153-21 du Code de l'Urbanisme, la délibération n° M2019-563 du Conseil de Métropole du 16 novembre 2019 approuvant le Plan Local d'Urbanisme (PLU), le zonage d'affectation et le zonage global de la Commune de Montaudou, est affichée en mairie de la Commune de Fabrigues

AVIS D'AFFICHAGE

Conformément à l'article R153-21 du Code de l'Urbanisme, la délibération n° M2019-564 du Conseil de Métropole du 18 novembre 2019 approuvant le Plan Local d'Urbanisme (PLU), le zonage d'affectation et le zonage global de la Commune de Montaudou, est affichée en mairie de la Commune de Fabrigues

ANNONCES OFFICIELLES ET LEGALES

Midi libre et Midi libre Dimanche, journaux habilités à publier les annonces légales par arrêté préfectoral. Conformément à l'arrêté du ministère de la culture et de la communication du 21/12/2017, modifiant l'arrêté du 21/12/2012, relatif aux tarifs annuels et aux modalités des annonces judiciaires et légales, le tarif à la ligne est fixé à 4,16 € ht pour 40 signes ou espaces ou 1,82 € ht le mm/col.
Contact : Midimédia Tél 04.67.07.69.35 ou 04.3000.2020 -
Fax 04.67.07.69.39 - Courriel : annonces.legales@midilibre.com

AVIS PUBLICS

Enquêtes publiques

RAPPEL AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Commune de Vendres

Enquête publique unique relative au projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Vendres ainsi qu'à la modification du périmètre délimité des abords des remparts du Château de Vendres

Par arrêté en date du 25 novembre 2019, le Maire de Vendres a prescrit l'ouverture d'une enquête publique unique sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme ainsi que sur la modification du périmètre délimité des abords des remparts du Château de Vendres qui se déroulera :

- Du 13 décembre 2019 au 15 janvier 2020 soit pendant 34 jours consécutifs

- A la Mairie de Vendres 1 place du 14 Juillet aux jours et heures habituels d'ouverture soit lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Monsieur Bernard DEWINTRE, militaire retraité, a été désigné par le Tribunal Administratif de Montpellier en qualité de commissaire enquêteur.

La personne responsable du projet auprès de laquelle les informations peuvent être demandées est Monsieur Fabien CORONAS, responsable du service urbanisme.

Dossier d'enquête

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête, visé par le commissaire enquêteur, comprenant toutes les pièces du PLU et de la modification du périmètre délimité des abords des remparts du Château de Vendres ainsi que les avis de l'autorité environnementale et des personnes publiques associées ou consultées sur la procédure sera consultable :

- En Mairie de Vendres suivant les horaires d'ouverture précités

- Sur le site internet de la commune sur le lien suivant :

<https://www.vendres.com/Urbanisme.php#PLU>.

Observations du public

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations, faire des propositions ou contre-propositions :

- Sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, déposé en Mairie ;

- Par voie postale au commissaire enquêteur qui les annexera dans les meilleurs délais au registre après les avoir visés à l'adresse suivante : Monsieur le commissaire enquêteur Mairie de Vendres, 1 place du 14 Juillet 34350 Vendres ;

- Par voie électronique sur le site internet de la commune au lien suivant

www.vendres.com onglet « CONTACT ». Ces observations, après visa du commissaire enquêteur seront retranscrites sur le registre d'observations papier déposé en Mairie.

Auprès du commissaire enquêteur qui recevra en personne les observations et propositions du public lors de ses permanences en Mairie :

- Vendredi 13 décembre 2019 de 9h à 12h

- Vendredi 3 janvier 2020 de 14h à 18h

- Mercredi 15 janvier 2020 de 14h à 18h

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de Vendres dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête publique.

A l'expiration du délai d'enquête, le registre sera clos et signé par le commissaire enquêteur qui disposera alors de trente jours pour établir et transmettre son rapport et ses conclusions motivées dont les copies seront déposées à la Mairie pour y être tenues à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Une publication sera également faite sur le site Internet de la Mairie.

Au terme de l'enquête publique, le conseil municipal de la commune de Vendres se prononcera par délibération sur la modification du périmètre délimité des abords des remparts du Château de Vendres et l'approbation du projet de PLU éventuellement modifié pour tenir compte des avis des personnes publiques associées, des observations du public et des conclusions motivées du commissaire enquêteur.



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Préfet de l'Hérault

RAPPEL AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

préalable à l'autorisation environnementale délivrée au titre des articles L181-1 et suivants du code de l'environnement concernant le projet de restructuration et modernisation du port de Plaisance de Frontignan présenté par le Service Public Industriel et Commercial de Frontignan Plaisance

Il sera procédé du lundi 16 décembre 2019 à 9h00 au vendredi 17 janvier 2020 à 16h15, soit 33 jours consécutifs, à une enquête publique sur le projet de restructuration et de modernisation du port de Plaisance de Frontignan présenté par le Service Public Industriel et Commercial de Frontignan Plaisance.

Ce projet consistera à restructurer le port pour lui permettre d'augmenter sa capacité d'accueil tout en remplaçant et modernisant ses équipements. Cette restructuration se fera en optimisant le plan d'eau existant sans perte de vue la volonté de la ville de Frontignan d'agir pour le développement durable de la plaisance, du tourisme nautique et des industries locales.

Monsieur Marc MILLIET, ingénieur divisionnaire, retraité, a été désigné par le Tribunal Administratif de Montpellier en qualité de commissaire enquêteur.

La personne responsable auprès de laquelle des renseignements peuvent être demandés à la capitainerie du port de Frontignan Plaisance est M. Jacques de Lalaubie, directeur de la régie, téléphone 04.67.18.44.80.

comuel.capitainerie@frontignan.fr

Dossier d'enquête :

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête comprenant notamment l'avis de la Mission régionale d'autorité environnementale Occitanie du 18 mars 2019 et le registre d'enquête, seront déposés et consultables du lundi 16 décembre 2019 à 9h00 au vendredi 17 janvier 2020 à 16h15 :

- à la mairie de Frontignan, siège de l'enquête, Services Techniques, Service Action Foncière, Quai de Caramus, aux horaires d'ouverture du public, du lundi au mercredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h45, le jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, le vendredi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h15,

- sur le site Internet des services de l'État dans l'Hérault, au lien suivant :

<http://www.herault.gouv.fr/Publications/Consultation-du-public/Enquetes-publiques2>

- au moyen du point numérique pour les usagers dans le hall d'accueil de la Préfecture de l'Hérault, 34 place des martyrs de la résistance à Montpellier du lundi au vendredi de 8 heures 30 à 16 heures 30 (hors jours fériés)

Observations et propositions :

Le public pourra déposer ou transmettre ses observations et propositions durant l'enquête du lundi 16 décembre 2019 à 9h00 au vendredi 17 janvier 2020 à 16h15 :

* sur le registre d'enquête déposé à la mairie de Frontignan, siège de l'enquête, Services Techniques, Service Action Foncière, Quai de Caramus, aux horaires susvisés,

* les adresser par écrit au commissaire enquêteur,

Monsieur Marc Milliet Enquête publique « Port de plaisance de Frontignan »

Mairie de Frontignan - Services techniques - Service Action Foncière

Quai du Caramus - 34110 Frontignan

* les déposer par voie électronique à l'adresse suivante :

<https://www.democratie-active.fr/projet-port-de-frontignan-web/>

Le commissaire enquêteur recevra les observations et propositions du public à la mairie de Frontignan, à l'adresse citée ci-dessus, lors de ses permanences aux horaires suivants :

- lundi 16 décembre 2019 de 9h00 à 12h00,

- vendredi 3 janvier 2020 de 9h00 à 12h00,

- vendredi 17 janvier 2020 de 13h30 à 16h15.

Il pourra également recevoir, sur rendez-vous, toute personne qui en fera la requête dûment motivée.

Le rapport du commissaire enquêteur pourra être consulté à la mairie de Frontignan et à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement - direction écologie, sur demande, pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête, durant les heures habituelles d'ouverture des bureaux au public.

Il sera également déposé sur le site Internet des services de l'État

www.herault.gouv.fr durant le même délai.

A l'issue de l'enquête publique la décision prise par le Préfet de l'Hérault susceptible d'intervenir, est soit l'autorisation environnementale du projet de restructuration et modernisation du port de Plaisance de Frontignan présenté par le



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Préfet de l'Hérault

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Installations classées pour la protection de l'environnement

Par arrêté inter-préfectoral n° 2019-I-1608 du 16 décembre 2019, le préfet de l'Hérault a prescrit l'ouverture d'une enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale présentée par M. Davi Régional Sud et Outre-mer, dont le siège social est situé à (92932), chez EDF Renouvelables France (ex EDF EN France) Tour B, 100 Esplanade du Général de Gaulle, en vue d'attribuer un parc éolien de 9 éoliennes situé à OUPIA (34210). Le parc éolien est composé de 9 éoliennes existantes et construites par EDF EN France. Le responsable du dossier auprès duquel des informations peuvent être demandées est Mme Delphine BASSOU, Directrice de projets, Tél. 04.67.18.44.80. e-mail : delphine.bassou@edf-en.com

Cette enquête publique est prescrite pour une durée de 33 jours consécutifs, du lundi 16 décembre 2019 à 9h00 au vendredi 17 janvier 2020 à 16h15. Monsieur Ingénieur Travaux Publics, retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par la Présidente du Tribunal Administratif de Montpellier. Le responsable du dossier auprès duquel des informations peuvent être demandées est Mme Delphine BASSOU, Directrice de projets, Tél. 04.67.18.44.80. e-mail : delphine.bassou@edf-en.com

Le siège de l'enquête est fixé à la mairie d'Oupia, 22 avenue de l'Éolien dans le périmètre d'affichage des installations classées pour la protection de l'environnement :

- Agel, Aigne, Aigues-Vives, Azillanet, Beaufort, Cesserois, Clonzac et Oupia dans l'Hérault,

- Argens-Minervois, Bize-Minervois, Canet, Ginestas, Hérault, Mailhoc, Paraza, Pouzols-Minervois, Roubaix, Salsigne, Venjanac en Minervois dans l'Aude.

Pendant toute la durée de l'enquête publique du lundi 16 décembre 2019 à 9h00 au vendredi 17 janvier 2020 à 16h15 :

1) Consultation du dossier

Le dossier comportant les différents volets soumis à l'étude d'impact, l'avis de l'autorité environnementale, le dossier de l'exploitant (les avis réglementaires) sera déposé et consultable :

- à la mairie d'OUPIA, commune d'implantation de l'installation, 22 avenue de la Mairie, aux horaires habituels du lundi au vendredi de 14h à 18h.

- à la mairie de Minerve dans l'Hérault, aux horaires habituels du lundi au vendredi, de 9h à 12h ;

- à la mairie de Pouzols Minervois dans l'Aude aux horaires habituels du public : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et mercredi de 9h à 12h ;

- sur le registre dématérialisé mis à disposition sur internet <https://www.registre-dematerialise.fr/1859>

- sur le site internet des services de l'État dans l'Hérault : <http://www.herault.gouv.fr/Publications/Consultation-du-public/EOLIEN-D-OUPIA>

- au moyen du point numérique pour les usagers dans l'Hérault, 34 place des Martyrs de la Résistance à Montpellier du lundi au vendredi de 8 heures 30 à 16 heures 30 (hors jours fériés)

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir dossier d'enquête publique auprès de la Préfecture de l'Environnement.

2) Observations du public

Le public pourra déposer ou transmettre ses observations :

- sur le registre d'enquête prévu à cet effet, déposé à la mairie de Frontignan, aux horaires habituels d'ouverture au public ;

- sur les registres d'enquête prévus à cet effet à la mairie de l'Hérault et de Pouzols Minervois dans l'Aude, désignant les horaires habituels d'ouverture au public ;

- sur le registre dématérialisé mis à disposition sur internet

<https://www.registre-dematerialise.fr/1859>

- par voie postale au commissaire enquêteur au siège de

Monsieur le Commissaire Enquêteur

Enquête SNC PARC EOLIEN D'OUPIA

Mairie d'OUPIA

22 avenue de la Mairie

34210 - OUPIA ;

- Le Commissaire enquêteur accueillera le public et recevra les propositions écrites ou orales à la mairie d'Oupia, de Minerve pendant les permanences établies aux jours

OUPIA :

- lundi 6 janvier 2020 - de 14h à 18h

- vendredi 7 février 2020 - de 14h à 18h

MINERVE :

- jeudi 16 janvier 2020 - de 9h à 12h

POUZOLS MINERVOIS :

- lundi 27 janvier 2020 - de 9h à 12h

Le commissaire enquêteur pourra aussi recevoir, sur sonne qui lui en fera la demande dûment motivée.

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
COMMUNE DE VENDRES

Enquête publique unique relative au projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune de VENDRES ainsi qu'à la modification du périmètre délimité des abords des remparts du Château de Vendres.

Par arrêté en date du 25 novembre 2019, le maire de VENDRES a prescrit l'ouverture d'une enquête publique unique sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme ainsi que sur la modification du périmètre délimité des abords des remparts du Château de Vendres qui se déroulera :

- Du 13 décembre 2019 au 15 janvier 2020 soit pendant 34 jours consécutifs.
- A la mairie de VENDRES 1, place du 14 Juillet aux jours et heures habituels d'ouverture soit lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00.

M. Bernard DEWINTRE, militaire retraité, a été désigné par le Tribunal Administratif de Montpellier en qualité de commissaire enquêteur.

La personne responsable du projet auprès de laquelle les informations peuvent être demandées est M. Fabien CORONAS, responsable du service urbanisme.

Dossier d'enquête

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête, visé par le commissaire enquêteur, comprenant toutes les pièces du PLU et de la modification du périmètre délimité des abords des remparts du Château de Vendres ainsi que les avis de l'autorité environnementale et des personnes publiques associées ou consultées sur la procédure sera consultable :

- En Mairie de Vendres suivant les horaires d'ouverture précités.
- Sur le site internet de la commune sur le lien suivant : <https://www.vendres.com/Urbanisme.php#PLU>.

Observations du public

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations, faire des propositions ou contre-propositions :

- Sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, déposé en mairie ;
- Par voie postale au commissaire enquêteur qui les annexera dans les meilleurs délais au registre après les avoir visés à l'adresse suivante : M. le commissaire enquêteur mairie de VENDRES, 1 place du 14 Juillet, 34350 VENDRES ;
- Par voie électronique sur le site internet de la commune au lien suivant www.vendres.com onglet « CONTACT ». Ces observations, après visa du commissaire enquêteur seront retranscrites sur le registre d'observations papier déposé en mairie ;
- Auprès du commissaire enquêteur qui recevra en personne les observations et propositions du public lors de ses permanences en mairie :
 - Vendredi 13 décembre 2019 de 9 h à 12 h.
 - Vendredi 3 janvier 2020 de 14 h à 18 h.
 - Mercredi 15 janvier 2020 de 14 h à 18 h.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de VENDRES dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête publique.

A l'expiration du délai d'enquête, le registre sera clos et signé par le commissaire enquêteur qui disposera alors de trente jours pour établir et transmettre son rapport et ses conclusions motivées dont les copies seront déposées à la mairie pour y être tenues à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Une publication sera également faite sur le site Internet de la mairie.

Au terme de l'enquête publique, le conseil municipal de la commune de VENDRES se prononcera par délibération sur la modification du périmètre délimité des abords des remparts du Château de Vendres et l'approbation du projet de PLU éventuellement modifié pour tenir compte des avis des personnes publiques associées, des observations du public et des conclusions motivées du commissaire enquêteur.

Le Maire.



ATTESTATION

Atteste avoir reçu la présente annonce pour parution dans le journal,
Numéro 3283 du 28 NOVEMBRE 2019
important : cette annonce ne pourra en aucun cas être annulée.



Annexe 
6//

ACCES DEWINTRE


AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

COMMUNE DE VENDRES

Le public est informé qu'il sera procédé à une enquête publique unique sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de Vendres ainsi que sur la modification du périmètre délimité des abords des remparts du Château de Vendres qui se déroulera :

- pendant 34 jours consécutifs, soit du vendredi 13 décembre 2019 au mercredi 15 janvier 2020
- à la Mairie de Vendres aux jours et heures habituels d'ouverture soit :
du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Monsieur Bernard DEWINTRE, militaire retraité, a été désigné par le Tribunal Administratif de Montpellier en qualité de commissaire enquêteur.

Les pièces du dossier d'enquête (élaboration du PLU, modification du périmètre délimité des abords des remparts du Château, avis de l'autorité environnementale et des Personnes Publiques Associées), ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public en Mairie, 1 place du 14 Juillet, pendant la durée de l'enquête, aux jours et horaires d'ouverture de la Mairie précités. Les informations relatives à ce dossier pourront être demandées auprès de Monsieur Fabien CORONAS, responsable du service urbanisme.

Le public pourra prendre connaissance du dossier en Mairie de Vendres suivant les horaires d'ouverture précités et sur le site internet de la commune sur le lien suivant : <https://www.vendres.com/Urbanisme.php#PLU>. Il pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur :

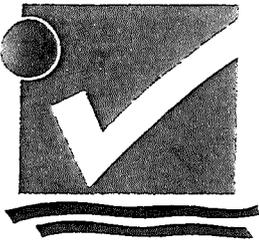
- Sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, déposé en Mairie
- Par voie postale au commissaire enquêteur qui les annexera dans les meilleurs délais au registre après les avoir visé à l'adresse suivante : Monsieur le Commissaire Enquêteur Mairie de Vendres 1 place du 14 Juillet 34350 Vendres
- Par voie électronique sur le site internet de la commune au lien suivant www.vendres.com onglet « CONTACT ». Ces observations, après visa du commissaire enquêteur seront retranscrites sur le registre d'observations papier déposé en Mairie
- Auprès du commissaire enquêteur qui recevra en personne les observations et propositions du public lors de ses permanences en Mairie :
 - Vendredi 13 décembre 2019 de 9h à 12h
 - Vendredi 3 janvier 2020 de 14h à 18h
 - Mercredi 15 janvier 2020 de 14h à 18h

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête publique.

Dans le mois suivant à l'issue de l'enquête, le commissaire enquêteur établira un rapport et ses conclusions motivées dont les copies seront déposées à la Mairie pour y être tenues à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Une publication sera également faite sur le site Internet de la Mairie sur le lien ci-après : <https://www.vendres.com/Urbanisme.php#PLU>

Au terme de l'enquête publique, le conseil municipal de la commune se prononcera par délibération sur l'approbation du PLU, éventuellement modifié pour tenir compte des avis des personnes publiques associées, des observations du public et des conclusions motivées du commissaire enquêteur ainsi que sur la modification du périmètre délimité des abords des remparts du Château de Vendres.

Le Maire



MAIRIE de VENDRES

Service : Secrétariat général
Dossier suivi par : Isabelle PAGET
Tél : 04 67 32 60 50
Mail : secretariat.general@vendres.com
Réf : IP/ CG/ 2019 - 364 - 29

Objet : Notification du Plan Local d'Urbanisme de Vendres arrêté le 9 septembre 2019

LR / AR n° 1A 163 860 8896 9

PJ : Un dossier complet du Plan Local d'Urbanisme soumis à Evaluation Environnementale.

Monsieur le Président,

Conformément aux dispositions de l'article L.153-16 du Code de l'Urbanisme, j'ai l'honneur de vous soumettre pour avis avant l'ouverture de l'enquête publique, le projet de Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Vendres arrêté par le Conseil Municipal le 9 septembre 2019.

En application de l'article R.153-4 du code de l'urbanisme, trois mois après notification du présent projet de PLU, sans avis de votre part, celui-ci sera réputé favorable.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments respectueux.

Monsieur le Maire,
Jean-Pierre PEREZ

